



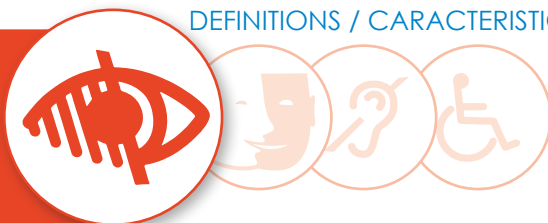
Commission Nationale Judo  
et Personnes en Situation de Handicap

## FICHE CONSEIL AUX ENSEIGNANTS

2

### DEFINITIONS / CARACTERISTIQUES

#### HANDICAP VISUEL



Les personnes en situation de handicap visuel sont atteintes de cécité (personnes aveugles) ou de malvoyance. Les causes peuvent être des maladies comme la cataracte (opacification d'une lentille interne) ou le glaucome (touchant le nerf optique), ou héréditaires. La plupart des personnes atteintes de la cécité développent plus profondément leurs autres sens comme celui du toucher par exemple. (cf. OMS)

### PRECONISATIONS

- **Vérifier l'accessibilité des lieux**
- **Sensibiliser les judoka du club (et leurs parents)**
- **Ne pas laisser le judoka isolé sur le tatami**
- **Prévoir un parrain à chaque séance**
- **Se renseigner de la nature du handicap (Cf. fiches entretiens)**

### RESSOURCES

#### ASSOCIATIONS

[www.ffjudo.com](http://www.ffjudo.com)

#### INSTITUTIONS

[www.handicap.gouv](http://www.handicap.gouv)  
[www.prnsh.fr](http://www.prnsh.fr)

#### APPLICATIONS Smartphones

Eye-view

#### CONTACTS UTILES :

- Formateur régional JPSH  
(se renseigner auprès de sa ligue)

- Coordinateur de la  
Commission Nationale :

**Olivier Busnel**  
[olivier.busnel@ffjudo.com](mailto:olivier.busnel@ffjudo.com)

### Consignes

- Visite guidée des lieux et sur le tapis :
  - Prendre en compte la résonance des lieux (*perturbation de l'équilibre, fatigabilité plus importante due à une plus grande concentration...*)
  - Adaptations potentielles en fonction de la luminosité, couleur tapis ou autre (*Lunettes de soleil, suppression ou diminution de sources lumineuses ...*)
- Caractéristiques particulières du tatami (*distance des murs, obstacles, gênes visuelles, ...*)
- Vérifier et/ou apprendre l'habillage à l'endroit
- Faire attention aux repères que le non et/ou mal voyant va prendre (*marquage spécifique individualisé des affaires au bord du tatami, gourdes, zoori...*)
- Sensibiliser les autres judokas par rapport aux repères nécessaires du non et malvoyant (*trajet, place dans les vestiaires, crochet...*)
- Présentation générale du groupe

### Sécurité

- pour les personnes qui portent des lunettes : il sera nécessaire de les retirer à certains moments de la séance suivant le type d'exercice.
- Une vigilance accrue doit être portée à la zone de travail du judoka (obstacles, bordure des tatami...)